

## **La communication de l'État dans les pays d'Afrique : discours, ressorts et positionnements**

### **Résumé**

Le présent appel à contribution en vue de la publication d'un ouvrage collectif s'articule autour de la communication de l'État dans les pays d'Afrique. En privilégiant la perspective interdisciplinaire, il est question de voir comment se structure la communication de l'État dans la plupart des pays d'Afrique. Comment celle-ci est pensée et élaborée ? Comment elle est mise en œuvre ? Par qui ? Quels sont les enjeux et/ou objectifs qu'elle poursuit effectivement ? Comment se déploie-t-elle ou à l'aide de quels outils info-communicationnels se met-elle en œuvre ? Sur quels ressorts et dimensions s'appuie-t-elle ? Quels types de discours sont au cœur de la communication de l'État dans les pays d'Afrique ? Ce sont autant de questionnements, non exhaustifs, qui font l'objet de cet appel à contribution. Des réflexions à la fois théoriques mais surtout empiriques et s'appuyant sur des contextes variés sont vivement souhaitées.

### **Argumentaire**

La décennie 90 marque un tournant dans la vie socio-politique de la plupart des pays d'Afrique car elle est marquée par la fin des régimes de monopole et la « libéralisation » de la vie politique, et celle de l'espace médiatique. C'est aussi une décennie au cours de laquelle la liberté d'expression semble avoir acquis ses lettres de noblesse. Ceci après moult revendications suite à l'effondrement du mur de Berlin, la chute de l'ex-URSS et le désir des peuples africains à mettre un terme à des années d'autoritarisme.

Par la suite, l'on est parti d'une situation où l'État avait le monopole sur tout, y compris sur la parole à une situation caractérisée par l'expression pluraliste. Mais rappelons tout de même qu'au lendemain des indépendances, la construction des jeunes États a été marquée par le verrouillage de tous les espaces politiques et d'expression. Ainsi, la plupart des pays appliquait le système de monopartisme. Le modèle de l'État-parti semblait être la règle. Dans le fonctionnement quotidien, c'est le parti au pouvoir qui donnait l'orientation politique. L'État n'avait aucune obligation de communication. Dans les rares fois qu'il se livrait à cet exercice, c'était davantage sous le prisme de la propagande politique. On était à l'ère du monisme discursif puisque la parole ne pouvait pas être modulée en pluralité un peu comme à l'époque de *La société de cour* évoquée par Norbert Élias (1985), en ce qui concerne le contexte français du temps de Louis XIV.

Mais depuis les années 90, de nouveaux acteurs sont apparus dans l'espace public. Ainsi, la montée en puissance des mouvements sociaux dans la plupart des pays, l'investissement de la scène publique par des universitaires, opérateurs économiques, hommes politiques de l'opposition, membres de la société civile participent à la configuration de l'espace public dans la plupart des pays africains. Dès lors, l'État n'est plus le seul opérateur de la scène publique. Il est désormais concurrencé par des acteurs suscités. À côté de ces nouveaux acteurs, il faut également souligner l'émergence de nouveaux outils et plateformes de communication désormais investis par des acteurs autres que l'État. Réseaux socionumériques, sites web, blogs,

sont des espaces où se déploient et s'opèrent de nouveaux usages et modèles de communication (Stenger, 2015).

Pour faire face à toutes ces réalités, des États ont tenté de s'adapter aux mutations en cours, en se lançant, eux aussi, dans des opérations de communication. De ce fait, l'État devient un sujet-communicant dans la mesure où il éprouve désormais le besoin de communiquer pour rendre visible ses actions face aux bailleurs de fonds internationaux et des populations (Atenga, 2012, p. 1). Ses arts de communiquer dans l'espace public reposent désormais sur des « enjeux de gouvernabilité des sociétés démocratiques contemporaines » (Ollivier-Yaniv et Rinn, 2009, p. 8) et cela nécessite une certaine façon de s'adresser aux citoyens, partenaires, institutions, etc. Un tel *modus operandi* requiert la prise en compte des modalités discursives, des effets symboliques et de langage, en rapport avec des aspects contextuels, conjoncturels et socio-culturels de l'action de communication engagée par l'État dans les pays d'Afrique.

Les contributions attendues dans le cadre de cet appel à contribution devraient s'inscrire dans l'un des axes ci-après :

### **Axe 1 : Contextualisation de la communication de l'État dans les pays africains**

La communication de l'État relève d'une pratique. Elle est une façon de faire, menée par une entité et en direction d'une autre. Elle désigne le procédé par lequel « s'échange obrepticement des signes, des mots, des biens, des symboles » (Atenga, 2012, p. 1). Il n'y a pas de communication de l'État sans une instance d'énonciation, un message ou des valeurs à véhiculer à une instance réceptrice. Les contributions de cet axe insisteront sur les acteurs de la communication de l'État. Il s'agira de l'acteur étatique lui-même ou de tous les acteurs faisant partie ou se revendiquant de la sphère étatique. Ensuite, les auteurs devront aussi orienter leurs propositions vers les discours, qui structurent et sous-tendent cette forme de communication. En outre, l'emphase pourrait être mise sur les positionnements de la communication de l'État. Le positionnement sera, par exemple, pris ici au sens où l'entendent Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau (2002). C'est-à-dire « le fait qu'à travers l'emploi de tel mot, de tel vocabulaire, de tel registre de langue, de telles tournures, de tel genre de discours, etc., un locuteur indique comment il se situe dans un espace » (Maingueneau, Charaudeau, 2002, p. 453) discursif donné. Les auteurs pourront ainsi, à partir des faits et événements puisés dans des contextes spécifiques aux pays africains, se livrer à un exercice d'évaluation et/ou d'analyse du contenu des actions de communication menée par l'État. Le positionnement dévoilera aussi les stratégies discursives sur lesquelles reposent la communication de l'État en Afrique, et comment celles-ci visent à accomplir, orientent une vision et s'inscrivent dans des (en)jeux de pouvoirs. Enfin, les propositions insisteront également sur le contexte socio-politique de l'État en Afrique. Les thématiques ci-après sont proposées à titre indicatif :

- Les acteurs de la communication de l'État
- Les positionnements de la communication de l'État
- Le contexte socio-politique

### **Axe 2: Les ressorts de la communication de l'État dans les pays africains**

La construction de l'État-nation dans la plupart des pays africains apparaît comme une entreprise non aboutie. La quasi-totalité des pays sont encore marqués par des structures sociologiques et ethniques assez fortes. Pour ne prendre que le cas du Cameroun, le pays compte

plus de 200 groupes ethniques, à partir desquelles on retrouve également une pluralité de langues nationales. C'est souvent à partir de celles-ci que les populations s'identifient. Précisons tout de même que du fait de l'héritage colonial, le pays possède deux langues officielles : le français et l'anglais. Dans un tel contexte, il s'avère difficile de penser et d'élaborer une communication qui tient compte de toutes ses spécificités et aspects socioculturels et linguistiques. Prenant en compte ses éléments, les textes attendus dans cet axe devraient s'intéresser aux questions suivantes : quels sont les enjeux socio-culturels de la communication de l'État en Afrique ? Quels sont les enjeux des discours (tant au niveau des langues que de la culture) ?

Par ailleurs, l'État africain reste une réalité difficile à cerner. Certains travaux stato-centrés indiquent qu'il est une réalité importée. Ainsi, Luc Sindjoun (2002) souligne son caractère extraverti lorsqu'il parle de *L'État ailleurs* pour expliquer les errements de l'État dans le contexte africain. Car, selon lui, l'État africain s'apparente à un calque des États occidentaux dans la mesure où il s'inspire des autres modèles, au lieu de puiser dans les réalités de son propre milieu. La conceptualisation de l'État dans le cadre africain constitue une véritable aporie pour des chercheurs souvent animés par la thèse de l'universalité de l'étatisation d'une part et celle de l'adaptabilité locale de l'État, d'autre part. Les contributions s'inscrivant dans cet axe gagneraient à prendre en compte ces débats épistémologiques sur le concept de *L'État en Afrique* (Bayart, 2006) avant de s'intéresser spécifiquement à la communication de l'État au niveau des pays africains, à partir de l'expérience et des réalités socio-culturelles qui structurent ces pays. Les auteurs pourront s'inspirer des thématiques suivantes :

- Les enjeux socio-culturels
- Les enjeux des discours (langues et culture)
- Les représentations de l'État Africain

### **Axe 3: Les dimensions de la communication de l'État dans les pays africains**

Au niveau international, les États africains se positionnent dans de nombreuses organisations nationales, régionales, sous-régionales, continentales mais aussi internationales (BRICS, CEDEAO, COI, COMESA, UEMOA, SADC, ...). En ce sens, les coopérations sont transfrontalières et prennent place dans des contextes interculturels et internationaux spécifiques. La communication en elle-même prend une dimension interculturelle dans la mesure où elle se matérialise au niveau d'une rencontre culturelle entre différents acteurs (Hsab et Staicu, 2011) ; mais aussi internationale car elle relie différents États et régions du monde. Plusieurs éléments sont alors à prendre en considération dans les procédures de communication. Quels sont ces différents acteurs locaux, nationaux, régionaux, sous-régionaux et internationaux ? Comment se manifestent les mutations des rapports communicationnels entre ces différents acteurs ?

Dans le contexte de la mondialisation, l'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est également à la base des questionnements dans le cadre de la communication des États Africains. Effectivement, l'Afrique fait partie de ces États du Sud qui sont dits en voie de développement ou en émergence, pour reprendre une terminologie à la mode dans bon nombre de pays africains. Néanmoins, force est de constater que les usages du numérique sont de plus en plus favorisés par les dirigeants et les entités politiques. Y-a-t-il encore lieu de parler de fracture numérique ou de fracture cognitive ? Les textes de cet axe devraient s'inscrire dans les éléments suivants :

- La communication internationale
- La communication interculturelle
- Les enjeux du numérique

## **CALENDRIER**

**16 mars 2018** : Réception des propositions de chapitre d'ouvrage en français sous forme d'un résumé de 500 mots comportant 5 mots-clés. Les propositions doivent être accompagnées des affiliations et adresses e-mail de ou des auteur.e(s).

Les propositions sont à envoyées à l'adresse suivante : [aac.cepa.2018@gmail.com](mailto:aac.cepa.2018@gmail.com)

**30 avril 2018** : Notification des résultats

**29 juillet 2018** : Soumission des propositions de chapitre d'ouvrage

**30 septembre 2018** : Retour des textes retenus aux auteur.e.s pour d'éventuelles corrections

**Novembre 2018** : Parution de l'ouvrage

**MODALITES** : Les propositions et textes finaux seront examinés en double aveugle. Les consignes éditoriales seront communiquées ultérieurement aux auteur.e(s) dont les propositions et textes auront été retenues.

**COORDINATION EDITORIALE** : Association des Jeunes Chercheurs de l'Afrique Francophone en France (AJC-France)

## **COMITE SCIENTIFIQUE**

ABOSSOLO Pierre Martial, Université de Buéa, Cameroun

AGBOBLI Christian, Université de Québec à Montréal, Canada

AMINA DJOULDE Christelle, Université de Ngaoundéré, Cameroun

ANDRIANTSIMBAZOVINA Joël, Université de Toulouse Capitole, France

ATENGA Thomas, Université de Douala, Cameroun

BOGUI Jean-Jacques, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire

CABEDOCHÉ Bertrand, Université Grenoble Alpes, France

DAMOME Étienne, Université Bordeaux-Montaigne, France

MIERE Théodora, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, France

RAHARINIRINA RABAOVOLOLONA Lucie, Université d'Antananarivo, Madagascar

RALALAOHERIVONY BAHOLISOA Simone, Université d'Antananarivo, Madagascar

## **BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE**

ATENGA (T.), 2012, « Introduction » pp. 1-8 in ATENGA (T.) et MADIBA (G.), 2012, *La communication au Cameroun. Les objets, les pratiques*, Paris : Editions des archives contemporaines, 180 p.

AGBOBLI (C.), 2014, « Communication internationale et développement en Afrique : postcolonialité et perspectives critiques », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], disponible sur : <http://journals.openedition.org/rfsic/955>

AGBOBLI (C.) et HSAB (G.) (dir.), 2011, *Communication internationale et communication interculturelle. Regards épistémologiques et espaces de pratiques*, Québec : Presses Universitaires du Québec, 270 p.

AGBOBLI (C.) et RICO DE SOTELO (C.), 2005, « La communication internationale, le développement et l'interculturalité. La pratique du stage, son imaginaire et son enjeu théorique » pp. 185-213 in MONGEAU (P.) et SAINT-CHARLES (J.) (dir.), 2004, *Communication : horizons de pratiques et de recherche*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

BAYI (A.), 2016, *Anthropo-logiques de la communication. Pour une approche anthropologique de la communication et des changements sociaux*, Bamenda : éditions Langaa RPCIG, 282 p.

BAYART (J-F.), 2006, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, (nouvelle édition), Paris : éditions Fayard, 514 p

BOGUI M. (J-J.), RICO (C.), AGBOBLI (C.), KANE (O.) (dir.), 2016, « Communication internationale et développement », *Global media journal*, vol. 9, n° 1, édition printemps.

CABEDOCHÉ (B.), 2016, « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, pp.55-82.

COMAN (M.), 2003, *Pour une anthropologie des médias*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 210 p.

ELIAS (N.), 1985, *La société de cour*, Paris : éditions Flammarion, 330 p.

HSAB (G.) et STAI CIU (G.), 2011, « Communication internationale et communication interculturelle : des champs croisés, des frontières ambulantes » pp. 9-26 in AGBOBLI (C.) et HSAB (G.) (dir.), *Communication internationale et communication interculturelle : regards épistémologiques et espaces de pratique*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 270 p.

MAINGUENEAU (D.) et CHARAUDEAU (P.), (dir.) 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : éditions Seuil, 662 p.

MATTELART (T.) (dir.), 2007, *Médias, Migrations et cultures transnationales*, Bruxelles : De Boeck ,158 p.

MIEGE (B.), 2007, *La société conquise par la communication. Les Tic entre innovation technique et ancrage social, Tome III*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 235 p.

OLLIVIER-YANIV (C.) et RINN (M.), 2009, *Communication de l'État et gouvernement du social*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 232 p.

SINDJOUN (L.), 2002, *L'État ailleurs : entre noyau dur et case vide*, éditions Economica, 332 p.

STENGER (T.) (dir.), 2015, *Digital natives : Culture, génération et consommation*, Cormelles-le-Royal : éditions EMS. 352 p.